

Réf: Dossier 285541

Avis de constitution

SOCIETE « HAMA-TRANS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE MAMIE
ADJOUA, Lot A, Ilot IX

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMA-TRANS »

Objet : TRANSIT, TRANSPORT LOGISTIQUE,
PRESTATIONS DIVERSES.

Pour la réalisation à toutes sociétés et entreprises, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus par voie de création nouvelles, d'apports, de souscription ou achat de titre ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE MAMIE
ADJOUA, Lot A, Ilot IX

Dirigeant(s) M SAYO MOUSSA SAYO AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01795 du 26/02/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11198/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

